

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 28 mars 2025

Comité régional d'orientation de l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur : Avec 88,5 M€ pour soutenir 366 projets de transition écologique en 2024, l'État poursuit son engagement auprès des collectivités et des entreprises

Didier Mamis, secrétaire général pour les affaires régionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a représenté Georges-François Leclerc, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, pour présider le Comité Régional d'Orientation de l'ADEME – opérateur de l'État en matière de transition écologique – en présence d'Yves Le Trionnaire, directeur régional de l'ADEME, ce 28 mars 2025.

Le Comité Régional d'Orientation réunit des représentants des services de l'État, du Conseil régional, des Conseils départementaux et, plus largement, tous les partenaires de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ce cadre, l'ADEME en région partage le bilan de ses actions sur l'année écoulée et échange avec les acteurs présents sur ses perspectives de travail de l'année à venir.

Ce Comité est une instance privilégiée pour garantir la cohérence de l'action de l'ADEME au sein de l'écosystème territorial et pour renforcer l'articulation entre les acteurs qui mettent en œuvre la transition écologique sur le territoire, et ce, dans le cadre de la planification écologique.

En 2024, l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur recense :

366 projets soutenus financièrement	88,5 M€* d'aides engagées	317 M€ investissements accompagnés, soit 1€ d'aide ADEME pour 3,5 € investis
---	-------------------------------------	---

Au total :

- **29 400 t/an** de biodéchets seront valorisées, à terme, grâce aux projets soutenus par le Fonds Vert et le budget incitatif de l'ADEME en 2024 ;
- **162 GWh/an** supplémentaires d'énergies renouvelables et de récupération ont été produits en 2024.

En 2025, l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuivra son action avec 4 priorités :

1. Assurer la mise en œuvre des fonds pluriannuels, confiés par ses ministères de tutelle, au regard de l'efficacité carbone et matière de l'euro investi (Fonds Chaleur et Fonds Économie circulaire) ;
2. Renforcer la mobilisation des collectivités et des entreprises sur la transition écologique via, par exemple, l'animation du Réseau Élus pour Agir qui fédère à ce jour 162 élus de notre région et le renforcement de son accompagnement auprès des TPE et PME ainsi que de son réseau partenarial ;
3. S'inscrire dans la planification écologique en complémentarité avec les autres opérateurs de l'État et la Région via, par exemple, la mise en place, avec le CEREMA, de la Mission Adaptation et la poursuite du programme Territoire Engagé Transition Écologique ;
4. Être à l'écoute des signaux faibles de la transition écologique, être précurseur et favoriser le dialogue science-société par la poursuite : des dialogues science-société initiés en 2024 en rapprochant acteurs de la recherche et problématiques territoriales des collectivités ; de sa contribution sur la question des plastiques en Méditerranée en participant au programme européen Circe.med.

*Répartition des aides versées :

- 45,73 M€ au titre du budget dit « incitatif », réparti entre des projets de transition écologique, d'économie circulaire et de renforcement des démarches territoriales ;
- 34,13 M€ au titre du plan d'investissement France 2030 ;
- 8,64 M€ au titre du Fonds Vert pour soutenir les projets de collecte à la source et de valorisation des biodéchets, la transition écologique des territoires d'industrie et le recyclage du foncier.

Contact presse

ADEME | Morgane MESLIN, Responsable communication régionale – morgane.meslin@ademe.fr – 04 91 32 84 50

L'ADEME EN BREF / À L'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr